

COMpte RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
DU JEUDI 8 NOVEMBRE 2007 à 20 HEURES 30  
SALLE MONTA (au village)

Madame la Présidente salue l'assistance. Le quorum n'étant pas atteint, l'assemblée générale extraordinaire a été ouverte immédiatement en présence d'une cinquantaine de personnes environ

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

a) Un hommage est rendu à 2 fidèles adhérents bien connus et estimés à LAXOU : Anne-Marie PAGEL & Georges COULOMB qui nous ont quittés cette année. Leur décès laisse un grand vide. Le comité assure les familles de leurs vifs sentiments de sympathie.

b) Nous tenons l'assistance au courant de l'avancement de la réhabilitation de 4 terrains dont l'état, qui suscitait de l'inquiétude en 2006, avait été évoqué à l'assemblée générale.

AC 326 - AC 362 = suite à l'insécurité qu'elles représentaient, la municipalité a tenté, auprès du propriétaire, une démarche qui avait pour objectif de faire "nettoyer". Hélas, il en a résulté, par incompréhension, l'abattage de presque tous les arbres .... Point positif : un grillage fut posé de chaque côté du sentier des "Rachouts" interdisant l'accès aux garnements qui accomplissaient des méfaits dans cet espace libre à l'abri des regards. Mais, les arbres, arbustes, taillis et ronces coupés sont restés sur place. En plus du côté inesthétique, cet amoncellement de bois représente -en période de sécheresse- un danger d'incendie. De ce fait, la mairie a écrit, une nouvelle fois, au propriétaire pour lui demander de procéder à l'enlèvement de ces branches. Attendons le résultat de cette requête.

AC 327 - AC 361 = Leur remise en état a été plus harmonieuse. Les jardins furent clos par un grillage et de nouvelles portes neuves, le sol nettoyé en préservant les arbres. Le tout, dans les règles de l'art par le Grand Sauvoy. Dans ce cas, sécurité et esthétique sont respectés.

c) Depuis 5 ans, tous nos efforts ont porté sur l'amélioration du "Mi-les-Vignes" et, dans la mesure des possibilités, dans d'autres secteurs. Nous lançons, pour la troisième année consécutive, un appel aux volontaires pour accomplir la même action sur "Jardins Voirin", "Tarrère", "Fonds de Lavaux".

d) Cette année, l'association a plus spécialement axé ses efforts sur la défense du "bois des Fourasses" qui, comme vous ne l'ignorez pas, est sérieusement menacé. Comme beaucoup de Laxoviens, nous nous sommes inquiétés concernant son avenir. On veut nous faire croire que l'emprise se limiterait à la création d'une bretelle d'autoroute afin de fluidifier la circulation. Pour la sécurité des automobilistes en somme .. Mais la réalité est toute autre.

\* le document de la Direction des Routes et de l'ADUAN prévoit :

- l'aménagement de l'entrée ouest de l'agglomération ;
- l'arrivée de la ligne N° 2 du tram ;
- la création d'un parking de dissuasion ;
- un parking pour 100 poids lourds ;
- extension de la zone commerciale (aggrandissement d'AUCHAN et implantation d'autres commerces) ;
- 15 emplacements pour accueil des gens du voyage.

.../...

Dans ces conditions, que resterait-il du bois des Fourasses, côté LAXOU ? Mais les projets ne s'arrêtent pas là.

\* la 4ème hypothèse du CO.PIL. (COmité de PILotage ONF/Communauté Urbaine) envisage l'urbanisation des 300 hectares des Fourasses.

Devant toutes ces menaces, l'ALPE a écrit à Monsieur le Préfet, le 18/10/2006, pour demander le classement du massif de Haye en forêt de protection.

En réponse, nous avons reçu plusieurs courriers du Préfet :

- le 11/12/2006 = il accuse réception de notre requête et précise qu'il fait inscrire la possibilité de classement dans le "porter à connaissance" qui précédera l'élaboration du S.C.O.T. de Meurthe-et-Moselle Sud.
- le 27/09/2007 = il sollicite l'ALPE pour adhérer au principe d'une concertation avec l'ensemble des parties intéressées à l'avenir du massif et d'une participation aux travaux dont l'Etat assumera le pilotage.

Attendons de voir dans quelles perspectives, particulièrement en ce qui concerne leur contenu, ces travaux vont se dérouler et si les choix des associations seront véritablement écoutés et pris en compte.

Les élus nous font croire qu'ils sont partisans de maintenir les Fourasses mais on nous cache la vérité car le projet d'agglomération ne le prévoit pas. Devant le refus d'inclure le classement du bois des Fourasses dans le projet d'agglomération, une pétition fut lancée, en ligne et sur papier, intitulée : "10.000 signatures pour sauver 10.000 hectares". Nous avons obtenu, à la date de l'A.G., 13.653 signatures.

Une antériorité reconfortante vient à l'esprit. Voici 18 ans la forêt de Mondon, dans le lunévillois, fut également dangereusement menacée. La société Mercedes envisageait d'y installer un centre d'essais européen de ses productions avec des infrastructures conséquentes. Huit cents hectares devaient être saccagés. Mais, grâce à une mobilisation massive des habitants et de certains maires contre le projet, le lobby économique avancé par Mercedes céda et la forêt fut épargnée .... servant même, maintenant, de publicité aux entreprises désireuses de s'installer dans le secteur !!

Les Fourasses constituent un élément, à préserver, du patrimoine de LAXOU. Parallèle fut établi avec la salle de l'Excelsior et son admirable plafond 1900, les vitraux de la Chambre de Commerce et tout le quartier historique de la gare, en remerciant celle et ceux qui, par leur ténacité et leur efficacité, firent échec aux pelleteuses destructrices.

Le rapport moral du Président est adopté à l'unanimité ainsi que le rapport financier présenté à la suite.

#### QUESTIONS DIVERSES

Nous rappelons le refus de la mairie, en 2005 & 2006, d'adhérer à l'O.P.A.V. (Amélioration Programmée d'Amélioration des Vergers) et attendons le contenu du "Plan Paysage" envisagé par la CUGN.

Séance levée à 22 heures suivie du "pot de l'amitié".

Présidente et  
Secrétaire

Vice-Président

Trésorier

Membre du bureau

